AU BURUNDI, LE PLURILINGUISME ENTRE L'ORDRE ET LA CONTESTATION ? (a)*

Nous avions, lors d'un précédent article, évoqué les notions d'Ordre et de Contestation en situation de plurilinguisme[1]. Cette façon d'évoquer le problème nous rapprochait quelque peu des notions de contact et de conflit linguistique de l'école catalane, et nous amènera ici à envisager, au moins partiellement, les concepts de bilinguisme et de diglossie tels que les définit cette école : le bilinguisme relèverait principalement d'une compétence du sujet parlant, qui se concrétiserait lors de la prise de parole en une performance diglossique, c'est-à-dire le résultat d'un choix codique conditionné par une relation asymétrique et conflictuelle entre les langues en présence.

Est-il adéquat, ou au contraire naïf, de parler de sereine complémentarité linguistique au Burundi, à l'intérieur d'un Ordre totalement symétrique, dans lequel deux langues sont égales et complémentaires, ou vaut-il mieux envisager la situation plurilingue dans le cadre de relations asymétriques et conflictuelles, comme on peut l'observer au Pays basque, précisément selon l'école catalane ? L'argument devait selon nous être traité avec circonspection en ce qui concerne le Burundi : toute relation asymétrique doit-elle être analysée exclusivement en termes de conflit ?

Cela nous amènera à décrire dans un premier temps la situation linguistique et sociolinguistique du Burundi, pour ensuite tenter de l'interpréter en jouant sur les concepts de bilinguisme et de diglossie, tels que les définit l'école catalane.

1. L'ORDRE LINGUISTIQUE AU BURUNDI : DU BILINGUISME OFFICIEL AU TRILINGUISME EFFECTIF

1.1. Le "status" des langues en présence

1.1.1. La situation officielle théorique

Nous entendons par "situation officielle théorique" les conséquences qui découlent directement de l'état légal institué par la Constitution du 11 juillet 1974, dont l'article 3 précise que le Burundi a deux langues officielles, le Kirundi et le Français. Bien que cette Constitution soit aujourd'hui suspendue, la situation linguistique de fait continue d'en dépendre (b).

En effet, trois langues sont actuellement répandues de façon large sur l'ensemble du territoire burundais : le kirundi, le français et le swahili.

La première, le kirundi, est la seule langue nationale : elle est parlée par l'immense majorité des Burundais, pour qui elle est aussi langue maternelle.

Le kirundi est aussi la première langue officielle, la deuxième langue officielle étant le français. Ces deux langues peuvent donc être utilisées parallèlement dans

* Les lettres minuscules entre parenthèses renvoient aux "REMARQUES A POSTERIORI" qui se trouvent à la fin du texte.

les domaines administratif, scolaire et médiatique, et l'obtention d'un poste dans l'administration, mais aussi dans d'autres sphères d'emploi, est souvent conditionnée par cette double compétence linguistique. Cela laisse supposer des rapports officiels symétriques entre ces deux langues.

La troisième langue, le swahili, n'a pas d'existence légale sur le territoire burundais : elle n'est ni langue nationale, ni langue officielle, et n'apparaît pas dans les textes. Sur le plan légal, le swahili, langue bantoue relativement répandue au Burundi et particulièrement à Bujumbura, n'a pas plus d'existence que l'anglais, l'arabe ou le russe.

Ainsi, le kirundi et le français font donc partie de ce que nous nommons "l'Ordre", c'est-à-dire un ensemble de décisions attestées officiellement par ce que Kremnitz appelle les "forces centralisatrices[2]". Le swahili, en dépit de son existence réelle au Burundi, se trouve donc exclu de cet Ordre.

Pourtant, le swahili n'est pas totalement ignoré officiellement, puisqu'il existe des émissions en swahili radiodiffusées ou télévisées par la Radio et la Télévision Nationale du Burundi. Cela nous conduit à considérer le problème sous l'angle d'une situation officielle effective.

1.1.2. La situation officielle effective

Il s'agit de la situation linguistique de fait, qui reçoit l'agrément de l'Etat (de l'Ordre) sans pour autant être attestée officiellement par les textes constitutionnels. Il s'agit donc d'une situation officielle parallèle (c).

L'administration, l'enseignement et les médias nous apparaissent comme des indices précieux pour juger de la symétrie des langues en présence, ou pour mesurer le décalage éventuel qui pourrait exister entre la position officielle théorique et la position officielle effective.

Concernant l'administration, nous nous appuierons assez largement sur ce que nous dit le "Bilan et Inventaire" de la CONFEMEN[3]. Si *"toutes les manifestations politiques et les fêtes officielles se déroulent en kirundi"*, et si *"dans le domaine de la justice, les tribunaux utilisent essentiellement la langue nationale"*, consacrant ainsi l'importance du kirundi, on constate cependant que *"les textes publiés dans le Bulletin Officiel du Burundi sont conçus et écrits d'abord en français, puis[4] [.] traduits et publiés également en kirundi"*, de même que les textes fondamentaux comme la Constitution ou la Charte du Parti. De même si, plus récemment, la "Charte de l'Unité" a d'abord été écrite en kirundi puis traduite en français, le "Rapport de la Commission nationale chargée d'étudier la question de l'Unité nationale" a été rédigé en français et suivi d'une synthèse en kirundi. Par ailleurs, les notes de service ou la correspondance sont rédigées habituellement en français.

Par certains aspects donc, le kirundi, première langue officielle, semble céder le pas à la deuxième langue officielle, le français. Par contre, aucun de ces textes, aucune des interventions officielles, orales ou écrites, n'a lieu en swahili.

Dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire, on notera les points suivants :

- dans tout le cycle primaire, le kirundi est langue d'enseignement alors que le français est une matière ;
- dès le premier cycle du secondaire, et jusqu'à la fin des études, le kirundi devient une matière (enseignée à raison de deux heures de cours hebdomadaires), alors que le français est à la fois matière (huit heures hebdomadaires en moyenne) et langue d'enseignement, prenant ainsi la place que le kirundi occupait dans le primaire ;
- la situation reste sensiblement identique dans le deuxième cycle (cinq heures hebdomadaires de français dans les sections scientifiques, huit heures dans les sections littéraires) ;
- enfin, on observera que le swahili est totalement absent du système éducatif primaire et secondaire, n'apparaissant, de façon timide, que dans l'enseignement supérieur.

La presse écrite en kirundi est présente grâce à l'hebdomadaire *Ubumwe*, qui tire à 3000 exemplaires, et au mensuel *Ndarangavye*, organe du parti UPRONA. Il existe aussi deux autres journaux, *Nderagakura* et *Kouakou*, ainsi que le bimensuel *Ndongozi* qui, après une longue interruption, paraît à nouveau depuis octobre 1989 (d).

On retrouve le français dans le quotidien local *Le Renouveau du Burundi*, qui paraît cinq fois par semaine et qui tire à 2000 exemplaires, ainsi que dans les organes de la presse francophone belge ou française. Citons entre autres *Jeune Afrique* (qui connaît un très grand succès), *Le Nouvel Observateur*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Soir*, *Pourquoi pas ?*, etc.

Il n'existe par contre au Burundi aucun journal d'expression swahili, alors qu'on y trouve (dans les kiosques des grands hôtels) des journaux d'expression anglaise, allemande ou italienne, destinés cependant à une clientèle expatriée.

Le volume horaire de la presse radiodiffusée et télévisée par la R.T.N.B., en 1990, était quant à lui réparti comme suit, dans l'ensemble de l'unique chaîne de télévision et des deux chaînes de radio :

- kirundi : 48,31 %
- français : 31,34 %
- swahili : 15,01 %
- anglais : 05,31 %

Il ressort de façon assez claire de l'ensemble de ce descriptif (administration, enseignement, médias) que l'attitude officielle favorise le kirundi, langue vernaculaire nationale officielle, et surtout le français, langue internationale et deuxième langue officielle du Burundi, mais laisse dans l'ombre le swahili, qui apparaît ainsi comme une langue de moindre importance, en dépit de sa qualité de langue véhiculaire sur toute l'Afrique de l'Est et de son extension importante au Burundi : il y a donc bien hiérarchisation des langues en présence.

1.1.3. La situation réelle

La situation réelle est celle que l'on peut observer, de divers points de vue, sur le terrain linguistique. Elle peut coïncider avec la situation officielle, mais elle peut aussi être parallèle ou en décalage plus ou moins important par rapport à celle-ci.

La situation réelle du kirundi correspond assez bien à son statut théorique de langue nationale et officielle. Il est en effet langue vernaculaire sur l'ensemble du territoire burundais : il est souvent, sinon toujours, la seule langue connue dans le milieu rural, et langue maternelle pour la majorité des Burundais. Les Burundais qui n'ont pas le kirundi comme langue maternelle relèvent de l'exception et se trouvent dans les centres urbains. Pour le géographe Pierre Sirven, *"les centres urbains sont d'une part les lieux privilégiés de l'emploi du kiswahili et du français, et d'autre part, un certain pourcentage de la population ne connaît pas la langue nationale*[5]*"*.

Pierre Sirven nous précise un peu plus loin qu'il s'agit d'un "petit pourcentage". Il existe cependant au Burundi des zones swahiliphones : le long du lac, quelques gros bourgs commerçants comme Rumonge ou Bugarama et, si nous nous en tenons à Bujumbura, des quartiers tels que Bwiza par exemple, et surtout Buyenzi. Il s'agit de zones populaires plus fortement islamisées (encore que tous les swahiliphones ne soient pas musulmans) ou appartenant à la catégorie socio-professionnelle des commerçants[6]. Le tableau suivant est instructif sur ce point :

centres urbains	langue parlée en pourcentage			situation géographique
	kirundi	kiswahilia	français	
Gitega	96	60	28	centre
Rumonge	77	88	13	rive du lac
Ngozi	100	54	21	nord
Muyinga	100	64	17	nord-est
Kayanza	100	56	17	nord
Kirundo	100	58	19	nord
Total BURUNDI	93	66	21	

Répartition des langues parlées dans les centres urbains du Burundi, autres que la capitale, en 1977-1978.
(d'après Pierre Sirven, *La sous-urbanisation et les villes du Rwanda et du Burundi*, 1984, p. 412).

Le swahili peut ainsi être la langue maternelle d'un certain nombre de Burundais socio-professionnellement très ciblés, qui peuvent même pour certains, éprouver des difficultés à maîtriser le kirundi : c'est le cas, par exemple, des enfants swahiliphones qui entrent à l'école primaire.

Ainsi, le swahili est largement utilisé dans les mosquées mais aussi, depuis l'évincement du latin, dans les églises, où certaines messes sont dites en swahili, par exemple dans la paroisse Saint-Sauveur du quartier Nyakabiga, dans la paroisse Saint-Michel du quartier Rohero 2, ou dans la paroisse Saint-Joseph, du quartier Ngagara. L'Etat a suffisamment conscience de cette situation pour envoyer des infirmières swahiliphones dans le quartier de Buyenzi (le plus populaire du Bujumbura), dans le cadre d'une campagne en faveur du planning familial, ou de nommer - partiellement - du personnel swahiliphone à l'Hôpital Prince Régent Charles (le plus populaire lui-aussi). Mais nous avons pu voir des affiches en swahili côtoyer des affiches en kirundi au service d'ophtalmologie de la Clinique Rwagasore.

Le français, quant à lui, est une langue utilisée par une minorité socio-intellectuelle qui a atteint un niveau scolaire assez élevé : il est bien la langue de l'école, apprise à l'école. Les enquêtes de Claude Couvert[7] dénombrent 450 124 francophones sur 4 605 616 habitants en 1985 (soit 9,77 %) et estiment selon les hypothèses, entre 691 979 et 72614 francophones sur 5 210 908 habitants en 1990 (soit entre 13,27 et 13,84 %). Le récent recensement d'août 1990 (5 356 266 habitants) devrait permettre de vérifier ces estimations. Encore faut-il préciser que sont comptées parmi ces francophones toutes les personnes du niveau 1 au niveau 5 : le niveau 1 est celui des personnes ayant atteint, selon les époques, la 4e ou le 5e année primaire, le niveau 5 est celui des personnes ayant réussi la 7e année secondaire.

Nous citerons pour mémoire la présence du kinyarwanda, que l'on peut considérer comme un dialecte du kirundi, en usage dans l'important milieu des réfugiés rwandais résidant du Burundi, et particulièrement à Bujumbura (19 % de la population de la capitale en 1978, selon Sirven[8]) (e), et de l'anglais, qu'il ne faut pas négliger mais dont la percée ne nous semble pas - encore - vraiment significative à l'heure actuelle : il reste l'apanage d'une minorité bien plus faible encore que la minorité francophone.

Il ressort de tout ce qui précède :

- que le kirundi est bien la langue de la majorité, et une langue maternelle pour la majorité ;
- que le français est la langue d'une minorité, apprise à l'école ;
- que le swahili est quantitativement intermédiaire, et appris entre un an et 18 ans, selon une répartition d'âge aléatoire, extérieure à toute situation officielle, alors que le kirundi et le français relèvent d'un ordre socio-politique bien déterminé.

Cependant, il nous paraît important de signaler que, selon un sondage effectué en 1987 dans des établissements scolaires de Bujumbura, le kirundi reste stable, en dépit de certains indices qui semblent indiquer une baisse qualitative, alors que le

français et le swahili seraient en nette augmentation dans les jeunes générations, et chez les filles en particulier, quel que soit le milieu social des élèves.

Ainsi le français, langue de l'élite, se populariserait parallèlement à l'augmentation du taux de scolarisation, pendant que le swahili, langue populaire, se répandrait par infiltration naturelle dans l'ensemble des couches sociales.

Nous pourrions donc conclure à l'extension progressive du trilinguisme au Burundi et la schématiser comme suit :

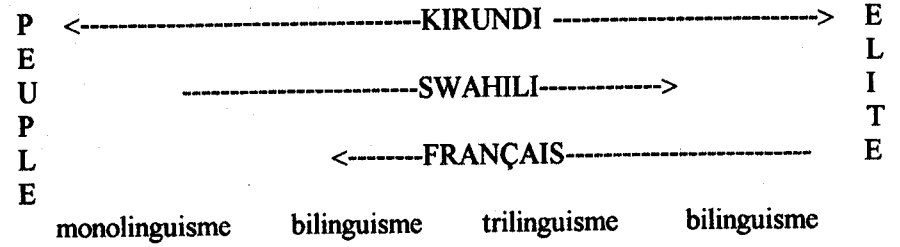

Cette évolution vers un trilinguisme de plus en plus répandu serait spéficique du Burundi (probablement en raison de son unité linguistique autour du kirundi et de l'extension géographique réduite de cette langue), si l'on en croit Laurent Duponchel, qui constate de façon générale une *"régression du plurilinguisme africain au profit du bilinguisme langue maternelle-français*[9]."

1.2. Le "corpus" des langues en présence

1.2.1. Les emprunts et les interférences

Il n'est pas dénué d'intérêt, lorsqu'on aborde l'étude de la situation plurilingue au Burundi, d'envisager les conséquences purement linguistiques du contact du français, du kirundi et du swahili.

A l'intérieur des trois problèmes de base qu'il faut traiter, selon Ferguson, en ce qui concerne le "corpus" d'une langue, c'est-à-dire la normalisation de l'écriture, la modernisation de la terminologie par l'extension du vocabulaire et la standardisation de la grammaire, des emprunts et de la prononciation[10], l'emprunt s'inscrit à l'intérieur des concepts de modernisation et de standardisation (à savoir pour nous l'adaptation du vocabulaire et l'intégration morphologique) et l'on peut, dans le cadre de cette étude, le rapprocher de la notion d'interférence. Pour Kremnitz aussi, *"Les interférences [.] sont les retombées [.] des situations de contact, à savoir les emprunts que les locuteurs des langues entrées en contact se font mutuellement. Les interférences peuvent donner une image assez fidèle des rapports de dominance/domination et même de leur développement*[11]."

Ainsi nous allons envisager les relations interférentielles entre les trois langues en présence. Cependant, l'accent sera mis sur le français, puisque nous le plaçons au centre du débat, particulièrement dans ses relations avec l'autre langue officielle, le kirundi.

Il existe bien entendu des relations comparables entre les deux langues bantoues, le kirundi et le swahili, mais nous ne les envisagerons pas de façon approfondie pour la raison évoquée ci-dessus, et parce qu'elles se situent en marge de notre compétence[12]. Cela n'exclut en rien l'intérêt et la nécessité d'une telle étude, si l'on entend préciser les rapports interférentielles existant entre ces deux langues.

1.2.2. Les interférences entre le français et le kirundi

L'influence du français sur le kirundi est importante sur le plan lexical et reflète d'ailleurs, comme souvent, l'influence de l'Occident sur l'Afrique.

Cette influence se fait particulièrement sentir dans les domaines technologiques, administratifs, politiques, bancaires, bref dans tous les apports occidentaux, dans un cadre d'échanges internationaux de plus en plus vastes, mais nettement déséquilibrés en faveur du sens nord-sud.

C'est ainsi qu'un travail de mémoire d'étudiant a pu mettre en évidence l'influence du français dans le vocabulaire de la couture, de la mécanique, de la maçonnerie et de la menuiserie[13]. Les deux derniers, préexistant au Burundi au contact de l'Occident, n'en ont pas moins été influencés fortement par celui-ci. Voici quelques exemples de cette influence terminologique :

mécanique	:	*umumekanisiye*	*imoteri*	*ishamburayeri*
		< mécanicien	moteur	chambre à air
couture	:	*umutayeri*	*iniro*	*ikositimu*
		< tailleur	< nylon	< costume
maçonnerie	:	*umumaso*	*isima*	*ifondasiyo*
		< maçon	< ciment	< fondation
menuiserie	:	*ivireburke*	*imarito*	*irime*
		< vilebrequin	< marteau	< lime

Ces termes sont attestés en langue et fréquents en discours, alors que l'influence du lexique kirundi sur le français est faible, limitées aux concepts de la civilisation burundaise traditionnelle, intraduisibles en français ou ne correspondant que très imparfaitement aux signifiés français. Il s'agit par exemple :

- des valeurs traditionnelles : *mushingantahe, umugabo, badasigana*, ... : ce sont des termes qui partagent le champ lexical d'*honnête homme*, de *sage*, ... ; *mwami* : roi ; *muganuro* : fête des semailles du sorgho.

- des instruments de musique : *ikembe, inanga, umuduri*, ... ; instruments à lames ou à cordes, inconnus en Europe.

- de l'habitation : *rugo* : habitation traditionnelle regroupant la ferme, l'enclos, etc.

Si nous traitons le problème au niveau du discours, en relevant les emprunts du kirundi au français dans l'exemplaire n° 669 de *Ubumwe*, du 4 octobre 1990,

nous relevons dans ses huit pages 60 occurrences de 23 lexies d'origine française et 23 occurrences de 15 lexies françaises, pour près de 4100 mots. Nous les retranscrivons fidèlement dans le tableau ci-après, avec les guillements ou les parenthèses éventuels.

	lexies d'origine française	nombre d'occurrences	lexies françaises	nombre d'occurrences
ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE	presida < président musitanteri < administrateur republika < république makomine < commune komite < comité politike < politique sosiyete < société programa < programme	4 2 1 9 6 1 1 5	"institut Rwagasore" "attestation des services rendus"	1 1
ARMÉE ET POLICE	majoro < major soda < soldat polisi < police ibiro < bureau	5 1 9 2	(officiers) (brigadiers) (agents) "Police" "municipale" "Commissariat de Police judiciaire des Parquets"	2 2 2 5 1 1
SPORT			longueur triple saut marathon	1 1 1
TECHNIQUE	mashini iteleviziyo < télévision masinema < cinéma	1 1 1	(gynécologue) "grille"	1 2
MESURES	bilometero < kilomètre metero < mètre	1 1		
DIVERS	urupapuro < papier (= page) numero < numéro ivyeri < bière amahoteri < hôtel rasiyo < ration umutaximani < taximan	8 1 1 1 1 4	"ration" (sens unique)	1 1
TOTAL	23	68	15	23

Les trois types de recours au français pratiqués par le kirundi, à savoir :

- l'utilisation des guillemets, marquant la non-appartenance de la lexie au kirundi ;
- l'utilisation de parenthèses, assurant une fonction métalinguistique ;
- l'intégration de l'emprunt dans la morphosyntaxe du kirundi :

augment	+	préfixe de classe	+	radical français	
u		mu		soda	(singulier)
a		ba		soda	(pluriel)

sont autant d'indices de lacunes lexicales du kirundi, comblées en général par l'emprunt et éventuellement son intégration.

Ces chiffres n'ont pas de valeur statistique, mais sont représentatifs des résultats que l'on peut obtenir, à partir d'un recensement sur un ensemble plus vaste de journaux en kirundi. Surtout, on pourra les comparer à ceux qui concernent les emprunts du français au kirundi, dans l'optique qui est la nôtre ici : la domination d'une langue sur l'autre sur le plan du "corpus".

Cette lacune existe aussi potentiellement en français, mais concrètement se perçoit moins en raison du déséquilibre des échanges culturels que nous signalions plus haut. Aussi, le recours du français au kirundi est-il extrêmement réduit. En effet, la même expérience de lecture, cette fois de dix numéros du *Renouveau du Burundi* (choisis de façon aléatoire) nous apporte les lexies kirundi (ou d'origine rundi) suivantes :

mushingantahe (le sage, l'homme responsable)
badasigana (les citoyens burundais)
ndagala < swahili *indagala* (variété de poisson)
nonzi < *inonzi* (variété de poisson)

Nous pouvons y ajouter un emprunt aux langues zaïroises :

mukeke (variété de poisson)

Est-il nécessaire de préciser que le nombre d'emprunts dans un sens ou dans l'autre varie considérablement en fonction du thème : il est fortement improbable que la description de la construction d'une hutte traditionnelle ou de la pêche coutumière recoure à des emprunts au français, à l'inverse de la description de la construction d'un building ou de la pêche industrielle. Mais si c'est le hasard qui a sélectionné un article sur la pêche dans l'un des dix *Renouveau*, les emprunts du kirundi au français sont fréquents et réguliers dans l'ensemble des thèmes qui s'internationalisent : nous en avons compté de nombreux dans les domaines quotidiens de l'administration, de l'armée, de la police, des grades, des mesures, de la santé, des finances, de la religion, etc. Cette "culture universelle" étant aujourd'hui plus répandue que la culture burundaise, on ne peut qu'observer un déséquilibre dans les échanges de termes.

De plus, du moins par rapport à la France, le Burundi enclavé géographiquement apparaît aussi enclavé culturellement, plus encore que d'autres pays. Cet enclavement se manifeste linguistiquement. C'est ainsi qu'en français de France, il n'apparaît aucun terme d'origine kirundi : le *rugo* y est absent, alors

qu'on y trouve l'*igloo*, la *casbah* ou l'*isba*. On cherchera vainement l'*ikembe* ou l'*inanga* dans un dictionnaire français mais on y trouvera le *sithar* et le *balafon*. On y trouvera le *caïd*, mais pas le *mushingantahe*. Bref, exceptés quelques cas concernant le vocabulaire des francophones résidant au Burundi, la langue française n'emprunte pas au kirundi.

1.3. Une situation asymétrique en mouvement

Il est aisé de constater que, d'une situation a priori symétrique comptant deux langues officielles dont une nationale, on aboutit rapidement à une situation asymétrique, sur le plan du "status", du simple fait de la présence d'une troisième langue, le swahili, officiellement inexistant.

Par ailleurs, l'importance accordée au français dans les faits lui donne un statut de langue dominante, alors qu'il n'est maîtrisé que par une minorité de Burundais (13,5 % en 1990 selon les estimations de Couvert, 21 % en 1978 dans les centres urbains, selon Sirven) alors que le kirundi, langue de la majorité (environ 93 % de kirundiphones dans les centres urbains en 1978, et plus si l'on compte les campagnes), devient langue dominée.

Autre langue dominée, bien que largement répandue (66 % dans les centres urbains en 1978, toujours selon Sirven) : le swahili, d'ailleurs dominé dès les positions officielles théoriques.

La domination existe aussi sur le plan du "corpus", puisqu'il existe une influence forte du français sur le kirundi, alors que ce dernier n'exerce que peu d'influence sur le français, et dans le cadre circonscrit du français au Burundi.

En fait, derrière les langues se pose un problème politique et culturel. Il existe en effet une asymétrie politique dans les relations Europe-Afrique, qui conduit à une asymétrie linguistique entre les langues occidentales et les langues africaines donc, pour le cas du Burundi, entre le français d'une part et le kirundi et le swahili de l'autre.

Par ailleurs, et pour ces mêmes raisons, les langues sont connotées :

- le français est la langue de la modernité, langue internationale de grande extension, langue de prestige, car la France fait partie du "G7" et jouit d'une image de marque généralement positive : le pays est lui-même connoté (f) ;
- le kirundi est la langue de la tradition, langue de la culture - enclavée - burundaise, et certainement le ciment de l'unité nationale (g), mais il a une extension réduite et le pays compte parmi les plus pauvres du monde ;
- le swahili est la langue des musulmans, des arabes et des commerçants, langue de large extension certes, mais limitée à l'Afrique de l'est. Elle ne jouit d'aucun prestige, d'autant plus que le swahili de Bujumbura est souvent une forme "viciée" (et non normalisée) du swahili officiel de Tanzanie.

Mais nous sommes d'accord avec Kremnitz lorsqu'il estime que, *"pour qu'une société complexe garde l'usage de plusieurs langues à la fois, il faut qu'elle soit composée de plusieurs sous-ensembles préférant l'usage de langues ou de variétés différentes*[14]."

Or il existe au Burundi et à Bujumbura des sous-ensembles sociaux, que l'on peut assez bien cerner géographiquement et linguistiquement :

- le kirundi est essentiellement la langue de l'"intérieur" (par opposition à la capitale), la langue des "collines" et du monde rural. Il est utilisé dans l'ensemble des quartiers de la capitale, moins cependant dans les quartiers réputés swahiliphones ;
- le français est la langue (à usage professionnel essentiellement) des fonctionnaires et des cadres supérieurs ou moyens résidant dans les quartiers bourgeois ou résidentiels. Ce milieu est bilingue français-kirundi ;
- le swahili est traditionnellement la langue des commerçants et des étrangers, utilisé dans les centres urbains et, à Bujumbura, dans les quartiers populaires.

Mais cette classification traditionnelle, tout-à-fait recevable, est cependant trop catégorique pour correspondre de près à la réalité.

D'abord, un certain nombre de Burundais maîtrisent (plus ou moins bien selon les cas) deux, voire les trois langues, et ce indépendamment de leur milieu socio-professionnel et résidentiel : l'axe linguistique transcende les axes géographique et social.

Ensuite, si le kirundi garde sa stabilité sur le plan social, le swahili est en train de déborder du monde musulman vers le monde chrétien, de même aussi que du milieu commerçant vers le milieu intellectuel, de même encore que du milieu étranger vers le milieu burundais, en particulier chez les jeunes.

Parallèlement, on peut envisager l'émergence d'une attitude un peu moins négative vis-à-vis du swahili, chez les étudiants par exemple ou dans les couches jeunes des milieux aisés, traditionnellement non swahiliphones, peut-être avec l'intention de suivre une mode et de paraître "branché", si l'on en croit le sentiment de certains Burundais (h).

L'extension du français est liée à l'augmentation du taux de scolarisation et, sans préjuger des progrès qualitatifs, le français devrait toucher ainsi de plus en plus les milieux populaires burundais et y créer des aspirations professionnelles nouvelles, le français étant par ailleurs, comme le swahili un facteur favorable à l'intégration en milieu urbain.

On peut donc constater, d'une manière générale, une augmentation importante des deux langues étrangères, chez les jeunes en particulier, chez les femmes, et donc très importante chez les jeunes femmes, cette évolution pouvant correspondre, comme nous l'avons suggéré[15], à un désir d'ouverture et à une affirmation de soi.

En ce sens, l'utilisation sélective de l'une ou l'autre de ces trois langues ne répond plus à un simple besoin de communication, mais constitue une prise de position, au moins momentanée, par rapport à une situation socio-politique plus vaste, que le locuteur peut accepter ou rejeter partiellement ou totalement, momentanément ou définitivement, en fonction des différents paramètres de l'instance énonciative : c'est en ce sens que le locuteur se situe entre deux pôles, l'Ordre établi et la Contestation, et peut transformer partiellement sa compétence bilingue ou trilingue en performance diglossique ou triglossique, au sens que Kremnitz donne à ces termes. C'est ainsi que le locuteur devra, mais aussi pourra,

manœuvrer selon la situation de communication et ses intentions perlocutoires, entre la nécessité (imposée par la compétence bilingue des interlocuteurs) et la contingence (imposée par les intentions du locuteur). Ceci nous conduit à réfléchir sur les attitudes des locuteurs face à l'Ordre linguistique.

2. FACE À L'ORDRE LINGUISTIQUE, DES ATTIDUDES DIFFÉRENTES : DU TRILINGUISME À LA DIGLOSSIE

2.1. Attitudes acculturées

Nous avons souligné la relative aisance avec laquelle il était possible de cerner les milieux socio-géographiques à Bujumbura. De la même façon, il est possible d'établir une relation assez sûre entre ces milieux et les établissements scolaires : le lycée de Vugizo, par exemple, est fréquenté essentiellement par des élèves issus d'un milieu "bourgeois".

Or, c'est ce milieu socio-scolaire qu'un sondage effectué en 1987 révèle le plus francophone et le plus francophile (i), par rapport à trois autres établissements : l'Ecole de Formation d'Instituteurs de Ngarara et les lycées de Jabe et de Ntahnagwa, tous trois plus populaires. Les pourcentages de "compétence reconnue"[16] en français nous permettent d'isoler Vugizo :

Vugizo	54 %	:	54 %
Ngagara	30 %	:	
Jabe	34 %	:	30 % en moyenne
Ntahangwa	25 %	:	

C'est aussi dans ce lycée que l'on trouve le plus grand nombre de réponses favorables au français, et parmi les mieux exprimées :

"... d'ici quelques années dans notre pays on ne parlera que ça, ou du moins la population sera capable de comprendre et de s'exprimer en français."

"La langue la plus utile, c'est le français ; c'est la langue la mieux parlée à l'échelon international, on en fait partout usage, dans les bureaux, dans les journaux, sur les boîtes de médicaments, ..."

Ces opinions d'élèves, qui reflètent au moins partiellement les opinions des parents, vont dans le sens d'une substitution du français au kirundi, dans un milieu qui reste par ailleurs totalement bilingue, plus pourtant chez les parents que chez les enfants : à la question "qui, dans votre famille, parle "très bien" ou "bien" le kirundi et le français", nous obtenons les réponses - subjectives - suivantes en pourcentages moyens :

	parents	enfants
kirundi	97,5 %	45 %
français	80 %	72 %

Cette stabilité relative du français à côté de la baisse importante du kirundi sur le plan qualitatif ressentie chez les enfants, ne signifie pas pour autant que le français soit utilisé dans le contexte familial, puisque selon le même sondage, seuls 7,5 % des enquêtés déclarent s'adresser "toujours ou souvent" en français à leurs parents, et 10 % à leurs frères et sœurs.

Mais cela signifie qu'il semble bien exister pour l'instant une compétence forte en kirundi et en français dans ce milieu, donc un bilinguisme complémentaire conduisant à l'usage du kirundi en famille, et du français en situation scolaire et professionnelle.

Cela n'exclut pas pour autant une tendance à valoriser le français, tendance que l'on retrouve d'ailleurs dans l'ensemble de la population scolaire enquêtée, tous milieux confondus :

	kirundi	français	swahili
1. Langue préférée	22 %	65 %	1,25 %
2. Langue la plus utile	31 %	59 %	1,25 %
3. Une seule langue à choisir	20 %	68 %	2,50 %

Le milieu scolaire constitue donc un terrain extrêmement favorable à l'acculturation française, en fait occidentale (cf. 1.3.), mais nous avons pu relever, dans ce milieu, au moins une exception.

2.2. Attitudes nationalistes

L'E.F.I. (Ecole de Formation d'Instituteurs) de Ngagara constitue cette exception. Les pourcentages que nous avons obtenus lors du sondage nous paraissent insuffisamment fiables pour être reproduits ici. Ils semblent néanmoins indiquer que ce milieu est le moins swahiliphone et le moins francophone, et corroboreraient les opinions recueillies auprès des élèves, opinions que nous reproduisons en partie ci-après :

"[La langue la plus utile est] *le kirundi parce que c'est la langue maternelle. Pour que notre langue ne soit pas déracinée, il faut* [qu'elle intéresse] *beaucoup de gens dans notre pays.* [Pour cette raison] *à l'école primaire, il y a kirundisation et ruralisation."*

"[Le kirundi] *doit être appris et maîtrisé afin de maintenir la culture burundaise, ce qui est d'ailleurs le point principal que le Ministère de l'Education nationale s'est fixé : la kirundisation."*

"Il faut que je le maîtrise pour être un vrai murundi, selon la culture burundaise."

Ces attitudes ont des tendances très nettes à la "normalisation" (au sens que l'école catalane donne à ce terme), en ce sens qu'elles tendent à donner, à l'inverse des précédentes, une part plus importante à la langue nationale qu'à la langue étrangère.

Mais il convient de se demander ce qui fait la différence chez ces élèves. A l'inverse des élèves de Vugizo, les élèves des E.F.I. sont souvent issus de milieux

populaires défavorisés. Ceci n'exclut pas en soi une attitude tendant à l'acculturation ni une motivation positive vis-à-vis de l'apprentissage du français, rejoignant l'espoir d'une ascension dans l'échelle sociale. Mais bien souvent, les élèves accueillis dans les E.F.I. sont les élèves les plus faibles, ceux qui ont été orientés dans cette voie par le système éducatif, ceux qui par auto-censure ou par manque d'ambition s'engagent dans une formation courte avec des horizons professionnels frustes : pour beaucoup, la carrière d'instituteur au Burundi n'est pas très attrayante et reste une carrière refuge.

De plus, et peut-être précisément pour ces raisons, cette population est plus sensible à la propagande nationaliste qui lui a été adressée suite à la réforme de l'enseignement de 1973, dont les deux points forts étaient précisément ceux évoqués dans les citations d'élèves : la kirundisation et la ruralisation, c'est-à-dire l'usage étendu du kirundi comme langue d'enseignement et la familiarisation de l'élève avec la vie des communautés rurales.

Il existe aussi un autre type d'attitude nationaliste, émanant du milieu intellectuel, et conduisant à la normalisation du corpus du kirundi. Il s'agit des chercheurs associés au projet LETAC de l'ACCT, dont l'un des buts consisterait à *"sauvegarder les mécanismes propres des langues en suscitant une résurgence adaptée de termes traditionnels et une création néologique authentique*[17]."

Dans cette optique, l'équipe burundaise propose des créations de termes authentiquement rundi, soit pour combler un vide lorsqu'il n'existe aucun terme en kirundi pour désigner le référent importé, soit dans le but de remplacer un terme créé à partir d'un radical français. Mais ces termes authentiques ne sont pas toujours connus, même dans le milieu universitaire.

Exemples de termes proposés pour combler un vide en kirundi :

idondabihugu (qui décrit les pays)	:	géographie
umuyagankuba (vent-foudre)	:	électricité
inkuru-ncapo (nouvelles dessinées)	:	bande dessinée
icuma mfata bishusho (machine qui capte les images)	:	caméra

Les deux premiers termes présentés semblent généralement connus, pas les deux derniers. Par ailleurs, *"électricité"* se dit parfois *ikura* dans les milieux urbains.

Exemples de termes proposés en vue de remplacer un terme d'origine française :

imboneshakure (qu'on voit de loin)	au lieu de *iteleviziyo*	:	télévision
urupapiro rw'umutsindo (lieu où on répare les automobiles)	au lieu de *igaraje*	:	garage
imbikamajui	au lieu de *ikaseti*	:	cassette

Là aussi, les deux premiers termes sont connus, mais assez peu utilisés, et les deux derniers sont généralement inconnus, donc inutilisés.

2.3. Attitudes ponctuelles

Il est clair que d'un extrême à l'autre, de l'acculturation au nationalisme, la prise de parole dans l'une ou l'autre langue peut devenir elle-même signifiante, et nous quittons alors le domaine du bilinguisme pour aborder celui de la diglossie, au sens que l'école catalane donne à ces termes.

Prendre la parole en français ou en kirundi peut alors avoir une signifié politique ou social : se montrer occidentalisé ou intégriste ; prendre la parole en swahili peut vouloir signifier son appartenance à la communauté swahili ou musulmane, ou son désir d'ouverture vers une communauté plus vaste que la communauté burundaise, en affichant par ailleurs un comportement général compatible avec le discours, qui n'est que l'un des aspects comportementaux indiquant une appartenance permanente ou momentanée. Mais ce que nous voulons dire aussi, c'est que la langue n'est pas simplement un indice, involontaire, mais aussi un symbole, utilisé de façon consciente, à des fins éventuellement contestataires, dans le but de montrer son opposition à l'Ordre établi, en parlant une autre langue que celle attendue dans la situation X ou Y.

Le problème cependant réside dans le fait qu'un individu fait généralement partie de plusieurs sous ensembles. Une volonté progressiste ou un désir d'ouverture n'exclut pas qu'on puisse parler kirundi. Une attitude nationaliste n'interdit pas forcément l'emploi de la langue étrangère. Cela remet en cause, ainsi que le montre Gumperz[18], la notion de communauté linguistique stable, voire monolithique.

En d'autres termes, et du moins en ce qui concerne le Burundi, il ne semble pas exister de choix linguistique permanent (pour les locuteurs plurilingues) exprimant une contestation sociale plus profonde. Le conflit le plus profond au Burundi, à savoir le conflit ethnique, ne s'exprime pas intrinsèquement par un choix de langue, selon lequel une ethnie s'exprimerait en français, et une autre en kirundi ou en swahili. Sur ce plan, le problème social et le problème linguistique semblent indépendants, et le choix de langue, en tant que tel, ne marque pas l'appartenance ethnique (j). Par contre, sur le plan individuel et/ou momentané, le choix de langue peut dépendre d'une attitude ponctuelle rejoignant une contestation ou au moins un désir de se démarquer de la situation normale, de l'Ordre.

Il devient alors nécessaire de distinguer le choix relevant de la nécessité de celui relevant de la contingence, seul choix significatif puisque le premier relève d'un besoin de communication et le second d'un désir de démarcation.

Il y a nécessité lorsque le français est utilisé en présence d'un interlocuteur exclusivement francophone, car c'est souvent la seule langue commune, ou lorsque, comme nous l'avons signalé (1.1.3.), le gouvernement envoie des infirmières swahiliphones à Buyenzi, dans le cadre d'une information sur le planning familial :

dans les deux cas, il s'agit de choisir la langue qui constituera le meilleur moyen de communication possible. Ces cas ne nous intéressent guère dans le cadre de ce chapitre 2.

Par contre, il y a contingence lorsque, dans une famille burundaise, on utilise couramment le français, provoquant ainsi une situation bizarre parce que a-normale, contraire à l'Ordre et à la répartition habituelle des deux langues. Il y a contingence aussi lorsque des étudiants de milieux aisés traditionnellement non-swahiliphones se mettent à parler swahili : 2 % d'entre eux déclarent parler swahili à leurs parents, et 4 % entre frères et sœurs. Il peut s'agir pour ceux-ci de se démarquer de leur milieu, soit pour montrer leur appartenance à une Communauté plus vaste, soit pour montrer leur opposition à l'Ordre symbolisé par leurs parents (qui considèrent que le swahili est une "langue de voyou"), soit encore selon certaines interprétations, pour masquer leur incompétence en français. Dans ce dernier cas, on commencerait à quitter le domaine de la contingence pour se diriger vers celui de la nécessité, puisqu'il nous semble préférable d'établir un continuum plutôt qu'une dichotomie rigoureuse.

En effet, nous avons signalé l'usage du swahili dans les mosquées et son apparition dans certaines églises. Il y a bien sûr nécessité tant qu'il s'agit de faire passer un message aux croyants, chrétiens ou musulmans. Mais ne peut-on aussi y voir simultanément un choix contingent, tendant à marquer une altérité sociale par l'emploi d'une langue spécifique et quelquefois le port d'une tenue vestimentaire particulière ? Il y aurait peut-être là matière à investigation. Car il est possible, et il est nécessaire, d'étudier le jeu diglossique en situation concrète : des séquences d'apparence anecdotique peuvent ainsi se révéler très instructives :

1. Au guichet d'une banque à Bujumbura, alors que l'attente est plutôt longue, un employé intervient derrière le guichet pour satisfaire rapidement un client qui a décidé de ne pas faire la queue. A ce moment, et alors que tous les échanges verbaux, destinés à faire passer le temps, se déroulaient en kirundi, un client déclare à l'entourage, dont je faisais partie : "Quelle justice ! Quelle justice ! Et c'est un responsable qui fait ça !"

2. Quelques semaines plus tard, au même endroit et dans une situation à peu près identique en raison d'une paperasserie visiblement excessive, un autre client me confie, d'un air dubitatif : "Vous attendez aussi comme ça chez vous ?"

Dans les deux cas :

1) il y a passage momentané du kirundi au français ;

2) il aurait été possible de dire à peu près la même chose en kirundi (à un Burundais pour la deuxième anecdote : "Vous croyez qu'en Europe, ils attendent aussi comme ça ?").

Mais en kirundi, l'effet n'aurait peut-être pas été le même. Ces deux déclarations peuvent être interprétées comme des prises de positions ponctuelles d'un individu, contestant un aspect particulier du système ou des pratiques en vigueur au Burundi. Dans les deux cas, les locuteurs, en raison de leur formation, de leur mode de pensée et de leur situation sociale (cadres moyens, degré d'instruction assez élevé, disposant d'un compte en banque) constatent les

défaillances d'un système ou d'un compatriote "responsable", et en éprouvent une gêne peut-être d'autant plus grande qu'un étranger les observe simultanément et en subit lui-aussi les conséquences.

Cette prise de parole contingente exprime locutoirement, par le choix syntaxique, lexical et phonétique, une opinion, un désagrément, et illocutoirement, par le choix de la langue, une prise de position qui désolidarise le locuteur de sa propre civilisation (cf. la notion d'"auto-odi" : la haine de soi) et l'assimile provisoirement à une autre, réputée plus juste et plus efficace.

Cette prise de parole pourrait aussi être interprétée plus simplement comme une forme d'excuse. Mais cela nous paraît peu probable. En effet, c'est dans le même esprit que des mécaniciens cherchent à montrer leur compétence auprès de leurs clients en parlant français ou en utilisant des mots français, ainsi que le montrnt ces deux exemples[19], dans lesquels les locuteurs font eux-mêmes l'interprétation de leur comportement linguistique :

> *"Si nous employons le plus souvent ces mots français, c'est pour montrer à nos ouvriers que nous ne sommes pas comme eux."*
>
> *"Quant nos avons un client qui est grand patron et qui connaît le français, nous devons mélanger le kirundi et le français surtout pour nommer les outils, les différentes parties des automobiles et toutes les opérations. Quand il entend que nous prononçons ces outils en bon français, comme ça il a confiance en nous, il est convaincu que sa voiture sera bien réparée. Il voit directement que nous avons appris notre métier à l'école et pas dans la rue comme certains de nos ouvriers."*

A travers la langue, c'est donc autre chose qui est visé : un mode de vie, une société, une politique, que l'on accepte ou que l'on rejette. C'est ainsi que les deux anecdotes et les explications des mécaniciens opposent respectivement la transparence égalitaire et les manœuvres occultes, l'efficacité et l'inefficacité, la compétence et l'incompétence.

Ce qui est fondamental de ce point de vue, c'est l'existence d'une pensée sous-jacente permettant ce raisonnement implicite, l'existence d'une représentation que l'on se fait de l'autre et de soi-même. Mais ce qui est important aussi, bien que chaque locuteur puisse prendre des positions individuelles ponctuelles, c'est qu'il ne peut pas les prendre en totale indépendance par rapport à ses opinions générales qui peuvent tendre vers l'acculturation ou vers le nationalisme, ni par rapport à son interlocuteur, qui lui aussi a ses opinions et ses appartenances, ni par rapport au groupe social auquel il appartient, ni par rapport aux relations internationales qui unissent un pays l'un à l'autre, dans un rapport politique et linguistique asymétrique tel que nous avons essayé de le décrire dans le premier chapitre.

CONCLUSION

En dépit d'un certain nombre de prises de positions "contestataires" face à un ordre linguistique établi, au moins théoriquement, il ne nous paraît pas nécessaire d'analyser la situation linguistique du Burundi systématiquement en termes de conflit : il existe en effet une répartition plus ou moins normalisée des trois langues en présence, en dépit du glissement du bilinguisme officiel vers un trilinguisme officieux puis vers une possibilité d'exploitation triglossique de la situation réelle.

Pourtant, la situation est asymétrique, comme elle l'est dans tous les pays d'Afrique, en raison d'une situation internationale. Cette situation peut conduire à des prises de position linguistiques qui correspondent ponctuellement à des prises de position plus profondes : la langue n'est, en effet, que l'émanation visible d'une situation politique, économique et psychologique sous-jacente.

Mais la dichotomie contact-conflit nous semble trop catégorique en ce qui concerne le Burundi, et nous rejoignons assez volontiers Jean-Baptiste Marcellesi lorsqu'il pense que *"la polarité et la dissymétrie dans le pouvoir rendent nécessaire le terme de diglossie mais la non-étanchéité des utilisations rappelle que le bilinguisme de masse est toujours dans l'usage d'un continuum ou d'un quasi-continuum*[20]."

Nous le pensons même si la même opinion, exprimée par Vallverdü, est remise en cause par Kremnitz[21].

Par contre, nous avons vu qu'il existe un mouvement linguistique au Burundi qui tendrait, à l'inverse de ce qui se passe ailleurs en Afrique où le multilinguisme se réduit en bilinguisme français - langue maternelle, à passer à un trilinguisme de plus en plus affirmé. Doit-on à partir de cette constatation s'attendre à une redistribution de la carte linguistique du Burundi, où l'on verrait l'extension d'une ou de deux langues au détriment de la troisième ? Et le cas échéant, laquelle ? Ira-t-on vers une plus grande "normalisation", dans laquelle le kirundi prendra une place de plus en plus importante, ou vers une "substitution", qui donne cette extension à l'une ou l'autre langue étrangère ?

En fait, on n'imagine pas le Burundi sans le kirundi : c'est l'un des rares pays africains qui réalise son unité linguistique autour de la langue maternelle. Les efforts de kirundisation, dans le cadre d'une prise de position nationaliste, iraient dans ce sens.

Mais le Burundi ne peut se passer du français, en raison du contexte politique international. Et si le français venait à disparaître, il serait probablement remplacé par l'anglais. D'abord parce que l'Afrique anglophone, dont le Burundi a failli faire partie, est aux frontières ; ensuite parce que l'anglais semble s'implanter dans les milieux commerciaux et financiers ; enfin, parce que les événements du Rwanda voisin pourraient, en cas de victoire du F.P.R. (Front Patriotique Rwandais), amener au pouvoir des éléments anglophones : quelles seraient alors les relations de ce nouveau pouvoir avec les autorités burundaises, et leurs conséquences à long terme (k) ? Par ailleurs, les prises de position ponctuelles illustrées par les

anecdotes ci-dessus (2.3.) auraient le même effet perlocutoire en anglais et en français.

Quant au swahili, s'il a été déconsidéré pendant longtemps, il semble depuis quelques années en pleine expansion dans toutes les couches jeunes de la population. En ce sens, il pourrait devenir le rival du français en tant que langue étrangère, ou le rival du kirundi en tant que langue bantoue de grande extension. Mais il est nécessaire d'attendre et de voir si cette langue a des assises suffisamment fortes au Burundi pour poursuivre son extension, ou si elle fait simplement l'objet d'une mode passagère.

Somme toute, bien des termes de conflit linguistique sont masqués au Burundi par un Ordre apparent. Mais il ne semble pas y avoir de prises de position suffisamment générales ou suffisamment profondes pour pouvoir parler de conflit linguistique dans le Burundi actuel. Voilà pourquoi nous nous trouvons dans une situation transitoire et nous préférons situer le Burundi dans un continuum entre l'Ordre et la Contestation.

REMARQUES A POSTERIORI

(a) Le texte a été écrit en février 1991. La situation telle qu'elle est décrite nous semble encore d'actualité, mais avec quatre ans de recul et des événements nouveaux, certaines remarques s'imposent. Nous les ferons au fur à mesure par des renvois mentionnés par des lettres minuscules entre parenthèses.

(b) La nouvelle Constitution du 13 mars 1992 stipule dans son article 8 que *"les langues officielles sont le Kirundi et les autres langues déterminées par la loi."* Le français n'est donc plus mentionné explicitement, mais reste la deuxième langue officielle de fait.

(c) Cette situation nous semble encore plus pertinente depuis que le français n'est plus mentionné explicitement dans la Constitution.

(d) Depuis la libéralisation de la presse en 1993, de nombreux autres journaux privés des diverses tendances politiques paraissent dans les deux langues : en kirundi, *Intahe, Nyabusorongo ;* en français, *L'Aube de la Démocratie, L'Eclaireur, L'Indépendant, Le Citoyen, Nyabusorongo-Le Témoin, Panafrika, La Semaine*, etc. Mais il ne semble toujours pas paraître de journal en langue swahili. La parution au Burundi de journaux internationaux est quant à elle restée similaire.

(e) Ce pourcentage de réfugiés rwandais et donc de locuteurs de kinyarwanda, a dû diminuer dans de larges proportions, ces populations étant rentrées nombreuses au Rwanda depuis la victoire du Front Patriotique Rwandais.

(f) Depuis les derniers événements, la France et donc la langue française pourraient être connotées différemment, selon les opinions politiques des Burundais et les positions que prendra la France vis-à-vis de l'évolution de la situation. S'il est trop tôt pour tirer des conclusions, on constate cependant que certains journaux de la nouvelle opposition laissent transparaître par le biais ethnique des tendances francophobes.

(g) L'idée paraît futile aujourd'hui, mais traduisait un optimisme raisonnable en 1991, pendant la période de propagande sur l'unité nationale. Il n'en reste pas moins que le kirundi est peut-être le paramètre le plus objectif de cette unité des Barundi.

(h) Il faut signaler ici un phénomène né vers 1993, la constitution de groupes marginaux nommés "sans-échecs" ou "sans-défaites", composés principalement de la jeunesse de la bourgeoisie tutsie de Bujumbura. Ces groupes font largement usage du swahili et affirment cette tendance que nous avions déjà notée en 1991, concernant l'usage du swahili dans les milieux jeunes de la bourgeoisie de la capitale.

(i) Et c'est précisément ce milieu francophile qui pourrait évoluer à terme, pour des raisons politiques et ethniques, vers une attitude francophobe.

(j) On peut toutefois mentionner que le pourcentage de Tutsi francophones, surtout de niveau 5, est probablement plus élevé que le pourcentage de Hutu francophones : la population hutue, la plus nombreuse, est proportionnellement de moins en moins représentée au fur et à mesure que l'on évolue dans la hiérarchie scolaire et universitaire. Mais la prise de parole dans une langue ou dans l'autre ne correspond pas à un affichage ethnique du locuteur.

(k) C'est chose faite depuis juillet 1994, et le F.P.R. se révèle effectivement anglophone. Après la destruction massive des structures de la société et de l'Etat rwandais, le nouveau pouvoir pourrait saisir l'opportunité de la reconstruction pour renforcer la présence de l'anglais dans le pays. Ceci ne manquerait pas alors d'avoir une influence sur le pays frère le Burundi, surtout si l'ancien pouvoir uproniste du Burundi, se rétablit. La convivialité ethnique entre l'Uprona et le F.P.R. ne manquerait pas d'avoir une influence sur la convivialité linguistique.

Claude FREY

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. FREY (Claude), "Deux raisons pour une évolution du plurilinguisme au Burundi : ouverture et affirmation de soi", *Dire*, n° 2, Revue du Département de Langue et Littérature françaises, Université du Burundi, Décembre 1988, p. 26.

2. KREMNITZ (Georges), "Diglossie : possibilités et limites d'un terme", Lengas, n° 22, 1987, p. 205.

3. Collectif, "Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs. Bilan et inventaire", Paris, Champion, 1986, p. 75 et 76.

4. C'est nous qui soulignons.

5. SIRVEN (Pierre), *La sous-urbanisation et les villes du Rwanda et du Burundi*, 1983, p. 413.

6. Il faut signaler dans ces quartiers la présence importante de Zaïrois swahiliphones : 25 % de Zaïrois à Bujumbura en 1978, selon Sirven, *op. cit.*, p. 570. Ils sont moins nombreux aujourd'hui.

7. COUVERT (Claude), *La langue française au Burundi*, Commissariat général de la Langue française, Institut de recherche sur l'avenir de la langue française, 1985.

8. SIRVEN (Pierre), *op. cit.*, p. 569.

9 DUPONCHEL (Laurent), "Le français en Côte d'Ivoire, au Dahomey et au Togo", *Le Français hors de France*, Valdman dir., Paris, Champion, 1979, p. 401.

10. Cf. NEWMEYER (Frederick J.), linguistics : the Cambridge survey IV. Language : the sociocultural context, Cambridge University Press, Paperback edition, 1989, p. 205.

11. KREMNITZ (Georges), "Diglossie...", *op. cit.*, p. 206.

12. Voici cependant quelques exemples montrant l'influence de ces deux langues l'une sur l'autre :

- influence du kirundi (et des langues zaïroises) sur le swahili :

français	swahili de Tanzanie < anglais < arabe	swahili du Burundi < kirundi < Zaïre
classe	darasa	somo
semaine	wiki	yinga
stylo	kalam, peni	bike
réussir	kupasi	kuveza, kupata

- influence du swahili sur le kirundi :

français	kirundi	swahili
marché	soko (akaguriro)	soko
chemise	ishati	shati
thé	icayi	chai
lampe	itara	taa

13. MUKABARANGA (Godelieve), *Approches lexicologique et sociolinguistique du vocabulaire de quelques métiers exercés à Bujumbura : couture, maçonnerie, menuiserie, mécanique*, mémoire de maîtrise, Bujumbura, Septembre 1989.

14. KREMNITZ (Georges), "Diglossie...", *op. cit.*, p. 207.

15. FREY (Claude), "Deux raisons...", *op. cit.*, p. 207.

16. Nous avions nommé "compétence reconnue" la compétence que l'enquêté attribue à un locuteur potentiel qu'il connaît ; le locuteur peut être l'enquêté mui-même. Il s'agit donc d'une appréciation subjective.

17. Collectif, *Lexique thématique de l'Afrique Centrale*, ACCT, CERDOTOLA, Equipe burundaise, 1983, p. IX.

18. Cf. GUMPERZ (John J.), *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, L'Harmattan, 1989.

19. Exemples tirés du mémoire de G. MUKABARANGA, *op. cit.*, p. 78.

20. MARCELLESI (Jean-Baptiste), "Bilinguismes, diglossie, hégémonie : problèmes et tâches", in Langages n° 61, mars 1981, Bilinguisme et diglossie, p. 8.

21. KREMNITZ (Georges), "Du 'bilinguisme' au 'conflit linguistique', cheminement de termes et de concepts", in Langages n° 61, *op. cit.*, p. 70.